



## Est-on obligé d'accepter des travaux quand il n'y a pas de nécess

Par **vinzzz**, le **21/09/2011** à **19:58**

Bonjour,rnj'ai retrouvé sur ma porte depuis une dizaine de jours 3 mots m'informant que des travaux d' électricité doivent être fait (alors que tout fonctionne bien) dans mon logement et qu' il faut que je rappelle moi-même sur le portable du technicien pour prendre rendez-vous.rnCependant je n'ai aucune disponibilité dans leurs plages ( lundi au jeudi de 8 à 14 heures). Le dernier mots portait l' inscription "dernier avis avant facturation".rnPeut-on réellement me facturer quelque chose?rnMerci de votre réponse.

Par **mimi493**, le **21/09/2011** à **22:10**

Des travaux pour quoi ?rnVotre bailleur vous a avisé ?